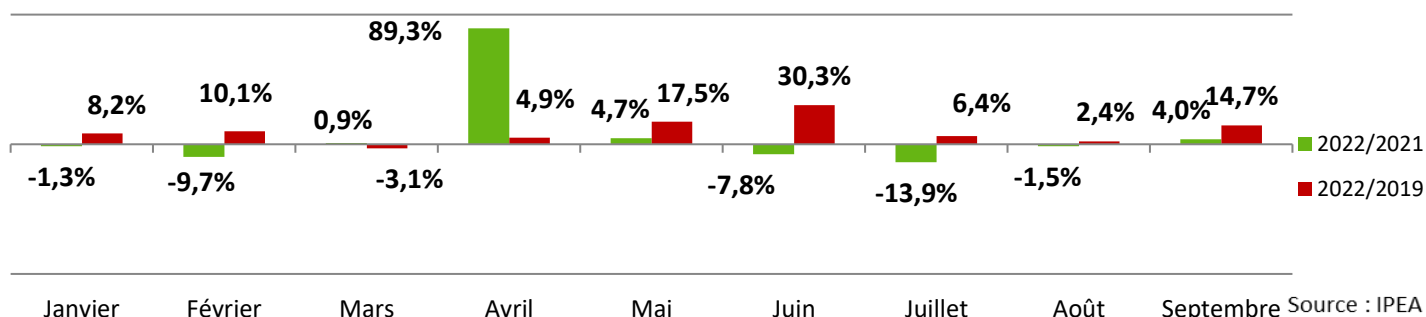


## Le mois de septembre en bref...

Evolution du marché sept. 2022/sept. 2021	+4,0%
sept. 2022/sept. 2019	+14,7%
Evolution du cumul à fin sept 2022/2021	+1,8%
sept 2022/2019	+9,7%

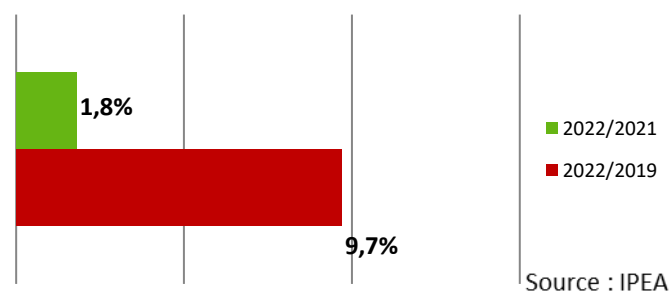
## Légère progression du chiffre d'affaires en septembre

## Evolution marché du meuble domestique m / m – 12



Après trois mois de recul, le chiffre d'affaires du marché du meuble retrouve un peu de couleurs en septembre avec une progression de **4,0%**. Difficile toutefois de se prononcer sur la nature de cette croissance, est-elle liée à un retour du consommateur dans les points de vente pour la rentrée ou la résultante d'une nouvelle hausse des prix ? Comme durant le mois précédent, ce sont les meubles meublants qui enregistrent les meilleurs résultats sur le mois devant le jardin qui résiste bien et prolonge sa saison sous l'effet d'un mois de septembre relativement clément. Côté circuits, pas de changements également avec les meilleures progressions pour la grande distribution ameublement alors que le chiffre d'affaires des spécialistes et du milieu haut de gamme progresse également. Le mois de septembre reste fortement en avance sur ses performances de 2019, au moins en valeur, avec une progression de **14,7%**. A prix constant, les résultats seraient sans doute tout autre, l'inflation étant responsable de la majeure partie de la croissance par rapport à ce dernier exercice référence.

## Evolution valeur en cumul 9 mois



Le résultat en cumul 9 mois progresse peu par rapport à fin août, que ce soit par rapport à 2021 avec une croissance de **1,8%** ou à 2019 avec un **+9,7%** sur les neuf premiers mois de l'année. Sur le troisième trimestre 2022, le marché était en moyenne en recul de près de 5% par rapport au troisième trimestre 2021. Si la tendance devait se poursuivre sur les trois derniers mois de l'année, le marché terminerai l'exercice étal en valeur par rapport à 2021 et en croissance de près de 9% par rapport à 2019, soit une progression inférieure à celle estimée par l'Insee en ce qui concerne les prix des meubles et des articles d'ameublement (+12% par rapport aux neuf premiers mois 2019).

Les performances du marché de l'ameublement ont toujours été liées à celles du marché de l'immobilier dans le neuf comme dans l'ancien, le déménagement constituant l'une des premières raisons d'achat de meubles des ménages français. Si la construction neuve tarde à repartir ces derniers mois (+0,5% sur douze mois glissants à fin août), les transactions dans l'immobilier ancien pour leur part se portent bien et restent à des niveaux élevés, bien au-dessus du million d'unités en rythme annuel. Mais quels sont les critères de choix des ménages quant à l'achat de leur logement ? Le baromètre Ipsos-Qualitel 2022 fait le point sur le sujet via une enquête menée en ligne du 8 au 20 avril 2022 auprès de 3 056 personnes représentatives de la population française.

**58%**, soit la part des ménages ayant acheté un logement ces cinq dernières années qui déclaraient préférer acheter une maison plutôt qu'un appartement au début de leurs recherches. La maison individuelle fait toujours rêver les Français et reste pour beaucoup l'objectif à atteindre. 61% déclaraient préférer les zones urbaines à la campagne. Si les répondants étaient 48% à déclarer préférer l'ancien au neuf pour leur futur logement, ils n'étaient toutefois que 26% à déclarer préférer le neuf, les répondants restant n'exprimant pas de préférence sur ce point.

**59%**, soit la part du prix dans les critères de choix considérés comme indispensables et ne pouvant faire l'objet d'aucun compromis par les propriétaires qui ont acheté ces cinq dernières années. Ce qui en fait bien entendu le premier critère de choix du logement. Il fait toutefois jeu égal avec la présence d'un espace extérieur (jardin, balcon, terrasse etc...), cité lui aussi par 59% des répondants concernés. Le type de logement, maison ou appartement, est cité par 56% des ménages mais n'apparaît pour sa part qu'en troisième position. Toutefois si l'on regarde les critères d'achat indispensables des acheteurs de maison, on voit que le type de bien acheté apparaît en première position, cité par 69% des acheteurs de maison, alors que ce critère n'apparaît pas dans le top 3 pour les acheteurs d'appartement, ce qui montre que lorsque les ménages souhaitent acheter une maison cette décision est motivée et il sera difficile de leur faire changer d'avis. Parmi les éléments prépondérants à l'achat, on notera aussi la présence d'une place de stationnement, citée par 47% des acheteurs récents. La superficie du logement pour sa part arrive bien plus loin, citée par 35% des répondants, elle arrive même derrière le nombre de pièces pour les acheteurs d'appartement.

**66%**, soit la part des acheteurs récents qui ont refait leurs revêtements de mur ou de sol après leur achat. Ils sont également 45% à déclarer avoir effectué la rénovation complète d'une ou de plusieurs pièces alors que 34% ont pour leur part réparé ou changé un des équipements de leur logement. Soit une enveloppe travaux pouvant varier de 10 000 € à 50 000 € selon l'étude. Ainsi, on notera également que si 56% des propriétaires avaient identifié des travaux indispensables avant l'achat, ils sont aussi 52% à en avoir découvert après l'achat et donc à avoir dû faire face à des dépenses imprévues. Conséquence, 44% des propriétaires interrogés dans l'étude souhaitent déjà changer de logement et 47% aimeraient être accompagnés d'un professionnel du bâtiment au cours de leurs prochaines visites.

Réservez vos places pour le prochain colloque IPEA...



JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022 - PARIS

**EN PRÉSENTIEL OU EN VISIOCONFÉRENCE, À VOTRE CONVENANCE !**

**10:00**

**Le marché du meuble et de la décoration en 2022 / Prévisions 2023**

Equipe IPEA

**11:00**

**Seconde main et mobilier : les enjeux de la filière**

Equipe IPEA

**11:30**

**Marketplace & e-commerce : chiffres clés**

Equipe IPEA

**12:30**

**Cocktail déjeunatoire**

# PERSPECTIVES MEUBLE & MAISON 2023



## SOCIÉTÉ

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

TVA intracommunautaire (obligatoire) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal / Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

## PARTICIPANTS

Nom / prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Nom / prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Nom / prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

## FRAIS D'INSCRIPTION

1 personne \_\_\_\_\_ **249,00 euros HT** / 298,80 euros TTC

2 personnes \_\_\_\_\_ **400,00 euros HT** / 480,00 euros TTC

3 personnes et plus \_\_\_\_\_ **650,00 euros HT** / 780,00 euros TTC

## RÈGLEMENT

Le règlement doit impérativement parvenir avant le séminaire accompagné du bulletin

par chèque : à l'ordre de l'IPEA

par virement : HSBC FR PARIS GARE DE LYON

IBAN : FR76 3005 6002 6902 6900 0096 608

SWIFT : CCFRFRPP

par CB sur [my.weezevent.com/perspectives-meubles-maison](https://my.weezevent.com/perspectives-meubles-maison)

Date \_\_\_\_\_

Cachet et signature

**IMPORTANT** : toute inscription annulée moins de 8 jours avant la date de la journée est due intégralement et ne pourra donner lieu à un remboursement. **Ce séminaire ne peut pas être pris en charge par le budget formation.** Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à l'adresse suivante : **IPEA / 29 rue Censier 75005 Paris** ou à [larue@ipea.fr](mailto:larue@ipea.fr)  
Tél : 33 (0)9 53 45 02 85

**Cliquez ici pour réserver :**

<https://my.weezevent.com/perspectives-meubles-maison>